

2021-07-05

Lundi, le 5 juillet 2021

Le conseil de la Municipalité de Saint-Adrien siège en séance ordinaire ce lundi, cinq juillet deux mille vingt et un (05-07-2021) à dix-neuf heures trente en respectant les consignes du gouvernement relativement au couvre-feu ainsi qu'à la distanciation sociale de deux (2) mètres entre chaque personne.

La rencontre a lieu dans la salle située au 2<sup>e</sup> étage du Centre communautaire.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au **18 juin 2021** ou jusqu'à ce que le gouvernement ou le ministre de la Santé et des Services sociaux les modifie ou y mette fin ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QU'en zone verte, les séances sont publiques avec un nombre restreint de participants afin de respecter les consignes du gouvernement ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue en respectant les consignes du gouvernement relativement à la distanciation sociale de deux (2) mètres entre chaque personne avec port d'un couvre-visage lors des déplacements ;

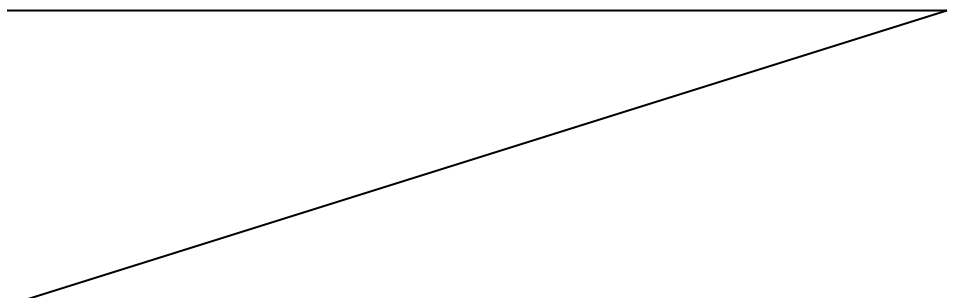
202107-182

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Maxime Allard

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE la présente séance du conseil sera tenue et que les membres du conseil, les officiers municipaux puissent y participer en respectant la distanciation sociale recommandée par le gouvernement.

Adoptée



Lundi, le 5 juillet 2021

2021-07-05

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, cinq juillet deux mille vingt et un (05-07-2021) à dix-neuf heures trente au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Adrien Gagnon  
Siège N° 2 = Richard Viau  
Siège N° 3 = Claude Dupont  
Siège N° 4 = Claude Blain  
Siège N° 5 = Maxime Allard  
Siège N° 6 = Francis Picard

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout ;
- 3° Adoption du procès-verbal des réunions précédentes ;
- 4° Suivi des réunions précédentes (si changement) ;
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Appui pour la motion M-84 et le projet de loi C-313 ;
- 10° Rendez-vous des Éco matériaux ;
- 11° Période de questions ;
- 12° Pause ;
- 13° Nomination d'un responsable à la bibliothèque ;
- 14° Marché publique – Offre de CJAN publicité ;
- 15° Formation Infotech ;
- 16° Stratégie d'attractivité territoriale – 3 priorités à identifier ;
- 17° Avizo (Offre de services professionnels) – Reconstruction de la route 257 ;
- 18° Brigade verte ;
- 19° Voirie ;
- 20° Varia ;
  - 20.1° Demande d'appui à Alexandre Toulemonde – CPTAQ ;
  - 20.2° Devis pour la conception et l'impression d'un **Guide sur la gestion des matières résiduelles** ;
  - 20.3° Proposition budgétaire pour la numérisation et la création de la maquette des infrastructures municipales pour la TECQ ;
  - 20.4° Dépôt de trois projets vitalisations ;
  - 20.5° Avance de fonds – Projet FRR Parc école ;
  - 20.6° Plastique agricole ;
  - 20.7° Camp de jour – compensation pour la coordination ;

202107-183

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

## PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 et qu'ils en ont pris connaissance ;

202107-184

Il est proposé par le conseiller Francis Picard  
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

### PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance  
extraordinaire du 15 juin 2021 et qu'ils en ont pris connaissance ;

202107-185

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE le procès-verbal soit adopté.

Adoptée

### CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

202107-186

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-  
trésorière, déclare qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes  
ci-après mentionnés.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### LES COMPTES

|   |             |
|---|-------------|
| 202100306 = Bell Canada : téléphone pour agent de développement<br>et bureau municipal        | 320.97 \$   |
| 202100307 = Bell Mobilité : forfait cellulaires   | 87.23 \$    |
| 202100308 = Petite caisse : poste et breuvages  | 300.00 \$   |
| 202100309 = Carrefour Jeunesse Emploi : aide financière Place<br>aux jeunes 2021-2022         | 500.00 \$   |
| 202100310 = Gaétan Lehouillier : remboursement dépôt pour atelier<br>de compostage            | 25.00 \$    |
| 202100311 = Ministère du revenu : avis de cotisation  | 16.33 \$    |
| 202100312 = Coopérative de solidarité : avance pour projet de tables<br>résolution 202106-176 | 3 000.00 \$ |

**TOTAL DES DÉPENSES DE JUIN : 126 532.40 \$**

**TOTAL DES REVENUS DE JUIN : 17 579.64 \$**

|  |             |
|--|-------------|
| 2021900147 et 148 = Stephen Channer (2 semaines) pelouse         | 389.21 \$   |
| 2021900149 à 151 = Aline Piché (3 semaines) embellissement       | 1 120.00 \$ |
| 2021900153 à 157 = Maryse Ducharme : salaire (5 semaines)        | 3 991.25 \$ |
| 2021900159 à 163 = Émilie Windsor : salaire (5 semaines)         | 2 923.75 \$ |
| 2021900164 à 168 = Jean-Philippe Gilbert : salaire (5 semaines)  | 3 108.75 \$ |
| 2021900169 à 173 = Dany Guillemette : salaire (5 semaines)       | 3 303.75 \$ |
| 2021900152, 174 à 178 = Serge Lapointe (6 semaines) accueil      | 1 325.00 \$ |
| 2021900179 à 183 = Manna Singh (5 semaines) embellissement       | 1 788.55 \$ |
| 2021900184 = Maxime Allard : rémun. des élus pour juillet 2021   | 284.80 \$   |
| 2021900185 = Claude Blain : rémun. des élus pour juillet 2021    | 284.80 \$   |
| 2021900186 = Claude Dupont : rémun. des élus pour juillet 2021   | 284.80 \$   |
| 2021900187 = Adrien Gagnon : rémun. des élus pour juillet 2021   | 284.80 \$   |
| 2021900188 = Francis Picard : rémun. des élus pour juillet 2021  | 284.80 \$   |
| 2021900189 = Pierre Therrien : rémun. des élus pour juillet 2021 | 853.88 \$   |

|   |              |
|---|--------------|
| 2021900190 = Richard Viau : rémun. des élus pour juillet 2021   | 284.80 \$    |
| 2021900191 à 198 = Mélodie Bédard (7 semaines + 4%) monitrice   | 3 070.31 \$  |
| 2021900199 à 206 = Aélia Girard (7 semaines + 4%) monitrice   | 3 070.31 \$  |
| 202100313 à 317 = Michel Larrivée : conciergerie école, bibliothèque,<br>centre communautaire (5 semaines), moniteur pour<br>caméra | 1 725.00 \$  |
| 202100318 et 319 = Lucie Lemelin (2 semaines) : compostage  | 1 080.00 \$  |
| 202100320 = Centre de services scolaire : location locaux école   | 175.00 \$    |
| 202100321 = Airablo : buse turbo  | 111.53 \$    |
| 202100322 = Vivaco : morailon, cadenas, clés, essence, terre à jardin,<br>isolofoam, vis à bois,                                    | 1 313.66 \$  |
| 202100323 = Ministère du revenu : cotisation de l'employeur   | 5 233.21 \$  |
| 202100324 = Régie sanitaire des Hameaux : quote-part juillet 2021   | 2 611.92 \$  |
| 202100325 = Agence des douanes et du revenu : cotisation de<br>l'employeur  | 1 776.73 \$  |
| 202100326 = Groupe RDL : audit des livres comptable pour l'exercice<br>terminé le 31 décembre 2020                                  | 15 400.90 \$ |
| 202100327 = Dany Guillemette : frais de déplacement<br>(camion au garage)   | 28.35 \$     |
| 202100328 = Pierre Therrien : frais de déplacement  | 37.60 \$     |
| 202100329 = Les Débroussailleurs GSL : débroussaillage – 24 h   | 3 035.34 \$  |
| 202100330 = Sintra : pierre MG20B   | 4 198.17 \$  |
| 202100331 = Pneus et mécanique Vachon : réparation pneu   | 49.24 \$     |
| 202100332 = J.N. Denis : feu de position rouge, ambre, loom, peinture<br>en spray, flat washer                                      | 97.30 \$     |
| 202100333 = Charest International : e-25-b base, filtre, siège, fluid,<br>sealant, cover,   | 833.92 \$    |
| 202100334 = Desroches : diesel  | 4 751.77 \$  |
| 202100335 = Sidevic : credit, embout, raccord, tuyau, orange kreme,<br>flat washer, embout mâle, perceuse, nettoyant à mains        | 236.58 \$    |
| 202100336 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite   | 733.60 \$    |
| 202100337 = Transport et excavation Stéphane Nadeau : sable<br>abrasif  | 674.80 \$    |
| 202100339 = Les services mobiles mécaniques AB : réparation de la<br>niveleuse  | 431.16 \$    |
| 202100340 = Kubota : lens, tail lamp lh   | 13.34 \$     |
| 202100342 = Grenier Bio Excavation : transport, location balai<br>mécanique   | 2 584.91 \$  |
| 202100344 = Somavrac : calcium liquide  | 6 558.21 \$  |
| 202100345 = Isabelle Harmégnies : achats divers pour les loisirs et<br>subvention pour les samedis des amis                         | 635.09 \$    |
| 202100348 = Clémence Hourlay : rémunération du responsable de la<br>bibliothèque (5 semaines)                                       | 225.00 \$    |
| 202100349 = Mélodie Bédard : formation en secourisme pour camp<br>de jour   | 67.97 \$     |
| 202100350 = Aline Piché : achat de plantes annuelles, vivaces   | 340.25 \$    |
| 202100351 = Mégaburo : photocopies – service de compteur  | 603.17 \$    |
| 202100352 = Loisirs : inscriptions au camp de jour  | 2 040.00 \$  |
| 202100359, 362, 363 = Les Triplettes : show live  | 659.85 \$    |
| 202100353 = Fonds d'information sur le territoire : avis de mutation  | 40.00 \$     |
| 202100354 = Eurofins EnvironeX : analyses de laboratoire  | 190.57 \$    |
| 202100355 = J.N. Denis : stroboscope ovale jaune, loom ½ et ¼<br>50 pieds   | 187.02 \$    |
| 202100356 = Transport Jean Baptiste Laroche : transport d'asphalte<br>et creusage de fossés   | 952.10 \$    |
| 202100357 = Oxygène Bois-Francs : acétylène   | 15.87 \$     |
| 202100358 = Excavation TF : vente de ponceau pour entrée  | 229.95 \$    |
| 202100360 = H <sub>2</sub> O Innovation : contrat de service pour le mois de juin   | 580.62 \$    |
| 202100361 = Consultants GTE : recherche, rencontre  | 286.54 \$    |

|   |                      |
|---|----------------------|
| 202100364 = Émilie Burelle : gagnante du concours – logo pour le Camp de jour | 150.00 \$            |
| 202100365 = Excavation Marquis Tardif : transport, gravier                    | 26 817.76 \$         |
| 202100366 = Isabelle Harmegnies : chips, liqueurs                             | 28.26 \$             |
| RBC : camion Western Star (60 mois /2018-02-21 à 2023-02-21)                  | 3 141.10 \$          |
| Kubota Canada : tracteur à pelouse (60 mois / 2017-07-22 à 2022-06-22)        | 301.94 \$            |
|   | <u>117 838.86 \$</u> |

202107-187

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

### **APPUI POUR LA MOTION M-84 ET LE PROJET DE LOI C-313**

202107-188

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Richard Viau

Et résolu à l'unanimité

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien appuient la motion d'initiative parlementaire du député Peter Julian, la motion M-84 contre les crimes et incidents haineux et son projet de loi d'initiative parlementaire Bill-C 313 Loi interdisant les symboles de haine.

Adoptée

### **6<sup>e</sup> ÉDITION DU RENDEZ-VOUS DES ÉCO MATÉRIAUX**

202107-189

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont  
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien achète deux (2) billets au tarif spécial pour les représentants des municipalités, soit un pour les élus et un pour le comité de développement. La 6<sup>e</sup> édition du Rendez-vous des éco matériaux aura lieu les 26 et 27 octobre 2021.

Adoptée

### **NOMINATION D'UN RESPONSABLE À LA BIBLIOTHÈQUE**

202107-190

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont  
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE madame Clémence Hourlay soit nommé responsable à la bibliothèque en remplacement de madame Louise Morin à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Adoptée

## **REMERCIEMENTS À MADAME LOUISE MORIN**

202107-191

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont

Et résolu à l'unanimité

QUE les membres du conseil municipal vous transmettent des remerciements bien particuliers pour votre grande disponibilité, votre dévouement et votre implication personnelle pour la bibliothèque municipale.

Vous avez accompli cette tâche le plus humainement possible en sachant toujours que vous rendiez service à toute la population de Saint-Adrien.

Encore une fois, merci pour votre implication.

Adoptée

## **MARCHÉ PUBLIC – PUBLICITÉ**

Les membres du conseil ne voient pas la pertinence d'ajouter davantage de publicité pour le marché.

## **FORMATION INFOTECH**

202107-192

Il est proposé par le conseiller Maxime Allard  
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière à s'inscrire à une formation sur les élections offerte par Infotech. Le coût de la formation est de 245 \$ plus taxes.

Adoptée

## **STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE TROIS (3) PRIORITÉS À IDENTIFIER**

202107-193

Il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par le conseiller Maxime Allard

Et résolu à l'unanimité

QUE dans le cadre de la Stratégie d'attractivité territoriale, les membres du conseil priorisent :

1. La garderie ;
2. Le Marché au Cœur ;
3. La rue projetée.

Adoptée

**OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS  
OCTROI DE CONTRAT CONDITIONNEL – PROJET DE  
RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 257**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Ham-Sud a effectué une demande de prix pour l'obtention d'un certificat d'autorisation (C.A.) pour un projet touchant des milieux humides, dans le cadre de la reconstruction de la route 257 située entre les municipalités de Saint-Adrien et Ham-Sud et que le prix suivant a été soumis :

Avizo Experts-Conseils 19 200 \$

Réparti selon les proportions suivantes :

14 % (2 688 \$) du montant pour la Municipalité de Saint-Adrien

86 % (16 512 \$) du montant pour la Municipalité de Ham-Sud

202107-194

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise la Municipalité de Ham-Sud, mandataire à octroyer le contrat à la firme Avizo Expert-Conseils et ce, conditionnellement à l'obtention d'une subvention au Programme d'aide à la voirie locale – Volet soutien pour la reconstruction de la route 257.

Adoptée

**BRIGADE VERTE**

Un retour sera fait dans ce dossier en janvier 2022.

**VOIRIE – ACHAT DE GRAVIER MG20B**

202107-195

Il est proposé par le conseiller Maxime Allard appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE le responsable en voirie, Dany Guillemette soit autorisé à procéder à l'achat de 4000 et 5000 tonnes de gravier MG20B à la Sablière Champagne inc au coût de 12 \$ la tonne.

Adoptée

**DEMANDE D'APPUI À ALEXANDRE TOULEMONDE AUPRÈS  
DE LA CPTAQ**

ATTENDU QUE Madame Anne-Lise Bué et Monsieur Alexandre Toulemonde sont propriétaires des lots 6 206 900 et 6 206 883 ;

ATTENDU QUE Madame Bué et Monsieur Toulemonde s'orientent actuellement vers un projet de culture de lavande et de houblon sur le lot 6 206 900 ;

- ATTENDU QUE le lot 6 206 883 n'offre aucun intérêt pour le projet de culture de lavande et de houblon en raison de la qualité des sols non adaptés à cette opération sans compter les nombreuses parcelles qui sont des milieux humides et sensibles ;
- ATTENDU QUE Madame Bué et Monsieur Toulemonde qui veulent vendre le lot 6 206 883 ont des acheteurs pour et que ces acheteurs qui produisent actuellement du miel forestier veulent augmenter leur production ;
- ATTENDU QUE pour les vendeurs, cette occasion leur permettrait d'accélérer leur projet de culture et que pour les acheteurs, elle leur permettrait d'augmenter le nombre de ruches donc leur production de miel forestier ;
- ATTENDU QUE les vendeurs et les acheteurs prévoient une collaboration soutenue leur facilitant la mise en place d'infrastructures et voient une complémentarité certaine dans leurs projets ;
- ATTENDU QUE dans une vision à moyen terme des personnes ici intéressées, un volet *activité récréotouristique axée ou en lien avec la culture et la foresterie* viendrait parfaire leurs projets respectifs ;
- ATTENDU QUE ce projet ne contrevient pas au règlement de zonage, au plan d'aménagement de la Municipalité ou au schéma d'aménagement de la MRC de Sources ;

202107-196

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Maxime Allard

Et résolu

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien appuient la demande de Madame Bué et de Monsieur Toulemonde.

Adoptée

**DEVIS POUR LA CONCEPTION ET L'IMPRESSION D'UN GUIDE SUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

202107-197

Il est proposé par le conseiller Francis Picard appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien approuvent le devis pour la conception et la production d'un guide de référence et d'information pour la gestion des matières résiduelles de la municipalité au coût de 1 027,50 \$ plus taxes.

Adoptée



**PROPOSITION BUDGÉTAIRE POUR LA NUMÉRISATION ET  
LA CRÉATION DE LA MAQUETTE DES INFRASTRUCTURES  
MUNICIPALES POUR LA TECQ**

CONSIDÉRANT QU' après analyse des documents du plan d'intervention (PI) de la municipalité transmis le 18 novembre 2020, une mise à jour de tableaux, la transmission des plans en format DWG et le plan du réseau des chaussées en format PDF est demandé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habilitation ;

CONSIDÉRANT QUE ces documents doivent être signés par un ingénieur mandaté par la municipalité ;

202107-198

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Francis Picard appuyé par le conseiller Richard Viau

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la proposition budgétaire au coût de 10 000 \$ plus taxes pour la numérisation et la création de la maquette des infrastructures municipales tel qu'exigé par le MAMH dans le cadre de la production d'un plan d'intervention des infrastructures municipales.

QUE la Municipalité de Saint-Adrien mandate la firme le RAPPEL pour la réalisation des travaux tel que demandé par le MAMH.

Adoptée

**EMBELLISSEMENT DU PARC MUNICIPAL  
DEMANDE DANS LES FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES  
MILIEUX DE VIE**

202107-199

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil mandatent l'agente de développement, Émilie Windsor à préparer une demande de projet au Fonds pour l'amélioration des milieux de vie.

Le montant global du projet est de 21 899,92 \$. Le montant demandé pour ce projet est de 19 709,93 \$ et le montant de la contribution municipale est de 2 189,99 \$.

Adoptée

**PRÉPARATION ET BONIFICATION DES INSTALLATIONS  
DE RESTAURATION ESTIVALE  
DEMANDE DANS LES FONDS POUR L'ATTRACTIVITÉ**

202107-200

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil mandatent l'agente de développement, Émilie Windsor à préparer une demande de projet au Fonds pour l'attractivité.

Le montant global du projet est de 19 194.32 \$. Le montant demandé pour ce projet est de 17 274.89 \$ et le montant de la contribution municipale est de 1 919.43 \$.

Adoptée

**SERVICE-CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE  
RUE PROJETÉE  
DEMANDE DANS LES FONDS POUR L'ATTRACTIVITÉ**

202107-201

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont  
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil mandatent l'agente de développement, Émilie Windsor à préparer une demande de projet au Fonds pour l'attractivité.

Le montant global du projet est de 5 429.32 \$. Le montant demandé pour ce projet est de 4 886.39 \$ et le montant de la contribution municipale est de 542.93 \$.

Adoptée

**AVANCE DE FONDS AUX LOISIRS SAINT-ADRIEN INC.**

202107-202

Il est proposé par le conseiller Richard Viau  
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE les membres du conseil acceptent de verser une avance de 1 704,43 \$ aux Loisirs Saint-Adrien inc. pour le projet FRR la conception et l'élaboration des plans du nouveau parc école de Saint-Adrien.

Adoptée

**DEMANDE D'APPUI DE L'UPA - PLASTIQUES AGRICOLES**

CONSIDÉRANT la réception de la demande d'appui portant sur les plastiques agricoles du Syndicat local de l'UPA des Sources émise le 26 mai 2021 ;

CONSIDÉRANT la réception de la résolution datée du 9 juin 2021 de la MRC de Coaticook concernant la récupération des plastiques agricoles ;

CONSIDÉRANT que le gouvernement désire mettre en place une *Responsabilité élargie des producteurs (RÉP)* sur les plastiques

agricoles, ce qui implique l'imposition d'écofrais sur ces produits et la mise en place de programme de récupération ;

CONSIDÉRANT que le modèle pilote, actuellement promu par AgriRÉCUP qui s'affiche comme l'acteur privilégié pour effectuer la gestion de la récupération des plastiques agricoles privilégiant les points de dépôt, ne correspond au modèle en vigueur depuis 2017 sur le territoire des Sources ;

202107-204

CONSIDÉRANT que tous les territoires estriens majoritairement agricoles procèdent depuis plusieurs années à la collecte des plastiques agricoles avec une cueillette à la ferme ;

CONSIDÉRANT que ce mode de collecte fût l'issue d'une réflexion approfondie et adaptée à notre situation territoriale présentant une grande densité agricole ;

CONSIDÉRANT que ce mode de collecte permet de maximiser la participation et la simplicité de gestion des plastiques par les producteurs et productrices agricoles ;

CONSIDÉRANT qu'un changement du mode de collecte représente selon nous un recul important à l'initiative implantée sur notre territoire et celui de nos homologues estriens ;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources vient de finaliser le processus d'appel d'offres pour l'achat de conteneurs à chargement avant pour desservir l'entièreté des fermes avec cet équipement d'ici la fin 2021 ;

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux a procédé à l'achat de camions permettant la collecte des conteneurs à chargement avant afin de desservir, entre autres, ses membres municipaux pour cette collecte des plastiques agricoles ;

CONSIDÉRANT que l'uniformisation de la collecte des plastiques agricoles par conteneur a été sélectionnée afin d'optimiser l'efficacité et la simplicité de manutention du service offert ;

202107-203

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Blain appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

Richard Viau  
appuyé par le conseiller Maxime Allard

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande que le modèle implanté de gestion de la collecte des plastiques agricoles avec cueillette à la ferme, implanté sur le territoire de nos municipalités depuis 2017, soit considéré dans l'établissement de la future *Responsabilité élargie des producteurs (RÉP)* ;

202107-205

QUE la Municipalité de Saint-Adrien demande que le monde municipal, tout comme l'Union des producteurs agricoles (UPA) soit l'un des partenaires principaux invités et consultés dans la réflexion sur l'implantation d'un nouveau modèle de financement de ces collectes des plastiques agricoles.

QUE la Municipalité de Saint-Adrien appui le Syndicat local de l'UPA et la MRC des Sources dans le dossier des plastiques agricoles.

Adoptée

**CAMP DE JOUR –  
COMPENSATION  
POUR LA  
COORDINATION**

Il est proposé par le  
c  
o  
n  
s  
e  
il  
l  
e  
r  
R

QUE les membres du conseil versent une compensation de mille cinq cent dollars (1 500 \$) à Isabelle Harmegnies pour la coordination du Camp de jour.

Adoptée

**LEVÉE DE  
L'ASSEMBLÉE**

---

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close à 21 h 05.

.....  
.....

.....

Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....  
.....

.....

Pierre Therrien, maire

*"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".*

